



POUR DES **alternatives** **solidaires!**

8. RÉPONDRE AUX DÉFIS CLIMATIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX TOUT EN CRÉANT DE L'EMPLOI DE QUALITÉ ?

C'EST POSSIBLE !

*En menant une politique ambitieuse
d'investissement public,
créatrice d'emplois durables
et de qualité
et répondant aux défis
d'une transition
écologique juste*

LE CHIFFRE

16 **ans** C'est le temps restant
durant lequel l'humanité peut
encore émettre des gaz à effet
de serre au rythme actuel pour limiter la
hausse globale des températures à 2°C.
Après quoi son « budget carbone » sera
épuisé. Au-delà de ce seuil déjà critique
des 2°C, les climatologues prévoient des
catastrophes climatiques sans précédent.

La logique de croissance capitaliste conduit à une exploitation de plus en plus effrénée et insoutenable de l'environnement et de la vie des êtres humains. Celle-ci mène à l'impasse puisque les ressources nécessaires à cette production sont limitées. La recherche de solutions face à l'effondrement écologique*¹ en cours, d'une part, et le combat pour la

sauvegarde et l'extension de nos conquêtes sociales, d'autre part, doivent être menées conjointement. La position du MOC s'inscrit dans cette perspective : **il est possible et nécessaire de mener une politique de transition écologique socialement juste et créatrice d'emplois durables et de qualité***.

1. UN PLAN D'INVESTISSEMENT PUBLIC DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE JUSTE ? UNE PRIORITÉ POUR UNE SOCIÉTÉ ÉGALITAIRE ET SOUTENABLE !

Nous sommes aujourd'hui confrontés à **une perspective d'effondrement écologique* sans précédent**. L'appel des 15.000 scientifiques lors de la COP 23² en témoigne : en 25 ans, disparition massive des forêts, augmentation de 75% des zones mortes dans les océans, anéantissement de la biodiversité... et trajectoire actuelle du changement climatique qui pourrait nous conduire tout droit à un réchauffement catastrophique de 3 à 4°C d'ici la fin du siècle. Parallèlement, nous nous situons très probablement, en ce qui concerne le pic pétrolier mondial, au niveau d'un plafonnement de production.

D'autre part, nous devons faire face à **un chômage structurel massif** qui persiste depuis 40 ans, ainsi qu'à un développement inacceptable d'emplois de plus en plus précaires. Et la transition écologique*, bien qu'elle soit créatrice nette d'emploi, implique également **la disparition de certains secteurs** (combustibles fossiles, nucléaire, etc.) et la transformation en profondeur d'autres (transport aérien et routier, etc.). Il est dès lors essentiel mettre en œuvre une transition juste*.

Les pouvoirs publics ont un rôle clé à jouer dans cette transition vers un modèle d'économie et de société soutenable et égalitaire. Or, comme l'a montré une étude menée par une plate-forme syndicale internationale dédiée à l'écologie, la transition énergétique vers un système propre, basé sur les énergies renouvelables et sobre en carbone, et qui répond aux priorités sociales et environnementales, n'a tout simplement pas lieu³. Les approches actuelles basées sur le marché et la technologie sont insuffisantes pour répondre à ces défis. Il est donc urgent **d'opérer un changement décisif de pouvoir vers les travailleur.euse.s, les communautés et un secteur public de l'énergie démocratique**. La transition implique de développer la mutualisation et la gestion en tant que « commun »*, en particulier des biens et services vitaux (eau, énergie, alimentation). Elle doit viser à construire une indispensable résilience*, à partir du local. Dans cette perspective, les expériences de « remunicipalisation »* apparaissent très prometteuses et sont à soutenir.

1 Les mots suivis d'un astérisque sont repris dans le lexique en fin de note.

2 *Le Monde*, 14 novembre 2017.

3 Trade Unions for Energy Democracy, *Resist, Reclaim, restructure : Unions and the struggle for Energy Democracy*, 2013: <http://unionsforenergydemocracy.org/>



2. TRANSITION JUSTE ET INVESTISSEMENT PUBLIC ? OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Par ailleurs, **cette transition implique d'importants investissements* publics** afin de transformer complètement notre système de production énergétique, de rendre effective la mobilité durable, d'isoler les bâtiments, etc. Or, **on constate une forte diminution de ces investissements*** (passant de 5% du PIB dans les années 70 à 2,5% ces dernières années). En cause, notamment, les politiques néolibérales menées depuis les années 80, qui ont contribué à dégrader les finances publiques. Les investissements* publics sont également découragés par les règles budgétaires européennes : limitation du déficit à 3% alors que certains investissements* stratégiques à impacts positifs pour les collectivités devraient en être exclus ; obligation de comptabiliser les investissements* l'année même de la dépense alors qu'il s'agitait de pouvoir les amortir sur la durée...

Aux niveaux fédéral⁴ et wallon⁵, des plans d'investissements ont récemment été approuvés, visant principalement à relancer la croissance plutôt qu'à opérer l'indispensable transition écologique, avec des choix largement contestables (ex : investis-

sement massif dans des F35 pour la défense belge, dont le coût a été estimé à 3,5 milliards d'euros par le gouvernement et pourrait s'avérer bien plus élevé encore) et un recours massif et très contestable au mécanisme des partenariats publics-privés. Dans le plan wallon, certains investissements* envisagés, censés promouvoir la transition, ne sont pas suffisants (comme ceux en matière d'infrastructures de mobilité) ni prioritaires ou pertinents (comme le choix d'équiper la Wallonie d'un vaste réseau de points de recharge pour véhicules électriques, gaz et hydrogène au lieu d'investir prioritairement dans les transports collectifs ; ou encore d'affecter 400 millions d'euros au déploiement de compteurs « intelligents » qui n'ont nullement démontré leur plus-value, au lieu de les consacrer à la rénovation énergétique des logements des ménages à faibles revenus). Recentrer les priorités permettrait de réduire les inégalités et d'intégrer davantage les contraintes environnementales. Dans un contexte budgétaire limité, il convient en effet d'effectuer les choix les plus cohérents, tant d'un point de vue social qu'environnemental.

3. POUR UN PLAN D'INVESTISSEMENT PUBLIC AMBITIEUX DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE JUSTE ? NOS REVENDICATIONS !

Le MOC revendique la mise en œuvre d'un plan d'investissements* publics massifs dans la transition écologique juste, ciblés sur certains enjeux et secteurs prioritaires porteurs de soutenabilité sociale (y compris en termes d'emplois) et environnementale.

Investir dans la transition énergétique

Le MOC plaide pour que le secteur de l'énergie soit extrait de la logique de marché et géré en tant que commun* en vue d'opérer la transition vers des ressources éner-

⁴ Pacte national pour les investissements stratégiques, approuvé par le gouvernement en mars 2017.

⁵ Plan wallon d'investissement, approuvé par le gouvernement en janvier 2018.

gétiques renouvelables. À cet égard, le MOC rappelle son exigence de la sortie complète du nucléaire en 2025, conformément à la loi adoptée par le Parlement fédéral en 2003.

Afin de mettre en œuvre la transition énergétique, la rénovation énergétique des logements et des bâtiments publics constitue un enjeu central. En effet, le résidentiel représente 13,5% des émissions de gaz à effet de serre en Wallonie. De plus, il s'agit d'un levier majeur pour créer de l'emploi non délocalisable (un million d'euros investi dans la rénovation génère 12 emplois directs et indirects) et lutter contre la précarité énergétique.

Le MOC plaide dès lors pour la mise en œuvre d'un plan d'investissement* public ambitieux, tant dans la rénovation énergétique des bâtiments publics, en ce compris les logements sociaux, que dans la rénovation du parc de logements privés. L'accompagnement social, technique et financier des ménages ciblés en vue de les aider dans leurs démarches de rénovation est

l'une des clés du succès d'une telle politique et son financement doit être inclus dans le plan.

Ce plan devra être assorti de moyens financiers publics suffisants et instaurer un mécanisme de type tiers-investisseur pour le financement des travaux (la logique actuelle de prêt à taux zéro est en effet insuffisante pour stimuler des demandes de rénovation de la part des ménages à faibles revenus). Le Fonds wallon pour l'efficacité énergétique devra ainsi être assorti de budgets publics ambitieux.

Du côté de l'offre, il est nécessaire d'intégrer davantage les énergies renouvelables dans le mix énergétique, en particulier l'éolien et le photovoltaïque. La Wallonie dispose d'un potentiel éolien relativement important. Les acteurs locaux (y compris les citoyen.ne.s) doivent pouvoir participer au financement de l'énergie éolienne et bénéficier du retour sur leurs investissements, dans une perspective de démocratisation du secteur de l'énergie et d'indépendance énergétique par rapport aux grands groupes du secteur. **Les Régions doivent soutenir, via la création et la mise à disposition d'un fonds pour la transition énergétique, les pouvoirs locaux et les citoyen.ne.s désireux de s'inscrire dans des projets de production d'énergie renouvelable.**

Investir dans une mobilité accessible, collective et durable

Le secteur des transports représente 20% des émissions de gaz à effet de serre. En stagnation en Région bruxelloise, elles sont en forte augmentation en Wallonie, rendant à elles seules impossible le succès de la politique climatique régionale. De plus, les logiques de privatisation et de baisse des dotations publiques dans les transports en commun ont conduit à une diminution de leur offre, particulièrement en zones rurales, pénalisant surtout les ménages à faibles revenus qui ne disposent pas d'autres moyens de transport.

Il est dès lors essentiel de mettre en œuvre des **stratégies régionales de mobilité durable**, en cohérence avec une vision de l'aménagement du territoire, pour exercer

«Le MOC plaide pour que le secteur de l'énergie soit extrait de la logique de marché et géré en tant que commun.»



une pression à la baisse sur la demande de déplacement, décourager l'usage de la voiture individuelle, favoriser un report modal prioritairement vers les transports en commun et les modes doux (marche, vélo, etc.), et enfin assurer l'accès de tou.te.s aux cœurs de ville ou de village.

Pour ce faire, il convient d'investir massivement et prioritairement :

- Dans les transports en commun publics, en développant les TEC, la STIB et le transport de passagers par le rail. Il s'agit de s'inscrire dans une logique de développement de l'offre et d'assurer une desserte des zones rurales et défavorisées;
- Dans des infrastructures cyclables, insuffisamment développées, et des trottoirs praticables pour accueillir toutes les catégories d'usager.ère.s.

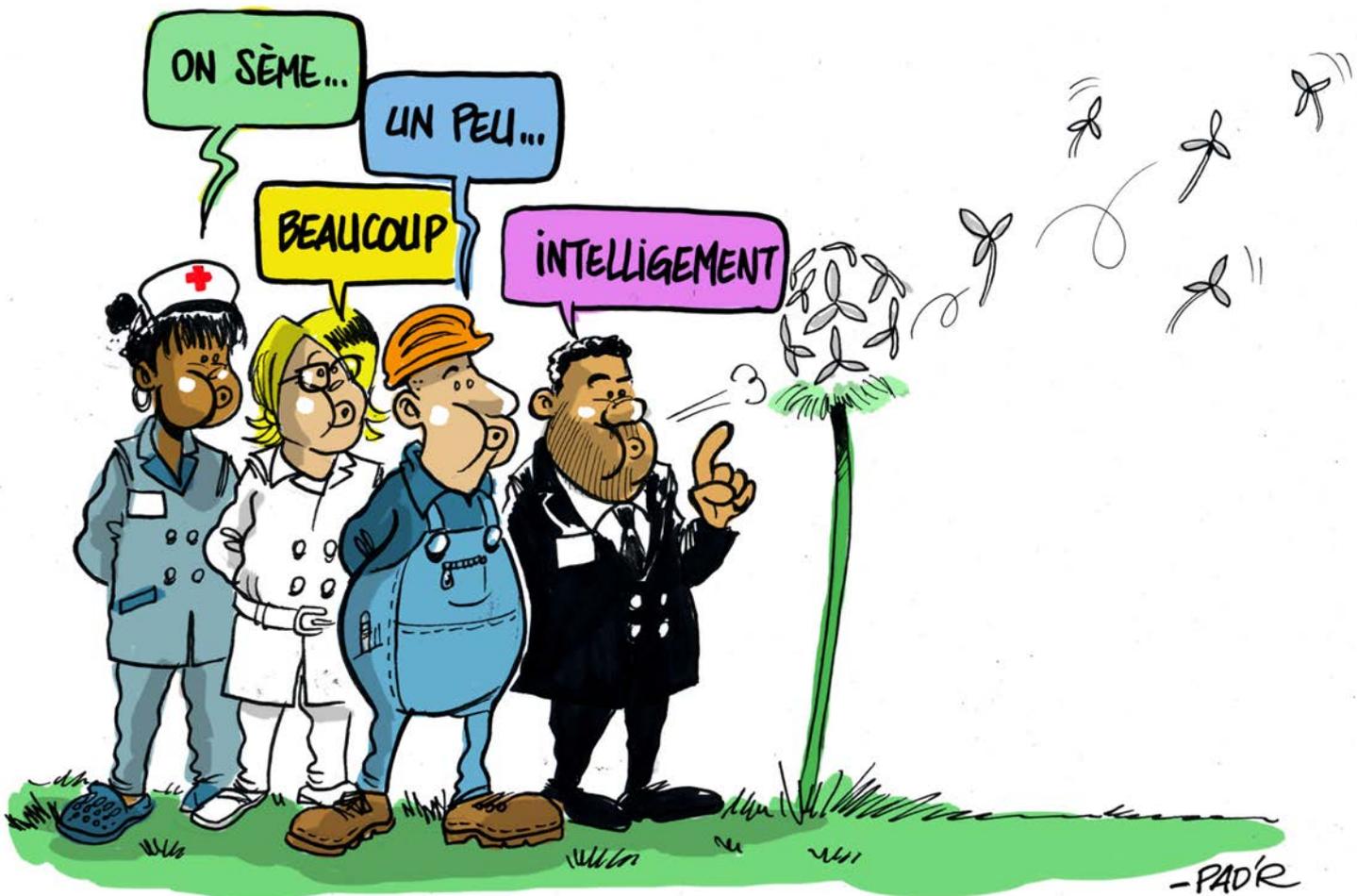
En parallèle, **l'usage de la voiture doit être pénalisé fiscalement**, en commençant par

mettre fin aux subsides aux voitures de société. En outre, au minimum dans les zones urbaines, il convient de limiter les places de parking, les bandes sur les routes ainsi que la vitesse maximale autorisée. Les investissements publics dans des projets de nouveaux parkings et d'élargissement routier doivent être gelés.

Développer les secteurs publics et non marchands

L'investissement et la création d'emploi en lien avec la transition ne doivent pas se limiter aux seuls secteurs habituellement associés à celle-ci.

Des emplois labellisés « transition écologique » dans les secteurs public et non marchand pourraient être utilement créés : les communes wallonnes, par exemple, ont besoin d'appui pour élaborer leur « Plan d'Actions en faveur de l'Énergie durable et du Climat » (PAEDC), dont elles doivent désor-



«*Le MOC prône une fiscalité verte socialement juste, notamment en mettant fin aux subventions et niches fiscales en faveur des énergies fossiles.*»

mais se doter (le programme POLLEC conçu pour accompagner les communes dans cette voie mériterait ainsi d'être renforcé) ; les organismes de formation des travailleur.euse.s, soucieux d'intégrer les aspects de durabilité dans leurs programmes de formation, ainsi que les initiatives de transition au niveau local⁶ devraient aussi être soutenus et développés.

Plus largement, **l'investissement massif dans les fonctions collectives et les services publics et non marchands et les prestations sociales** nous semble relever d'un autre modèle de vivre-ensemble, axé sur le lien social, le bien-être et la qualité de vie, tout comme le soutien à la relocalisation de l'économie et à une agriculture paysanne, respectueuse de l'environnement et basée sur les circuits courts.

Des pistes de financement

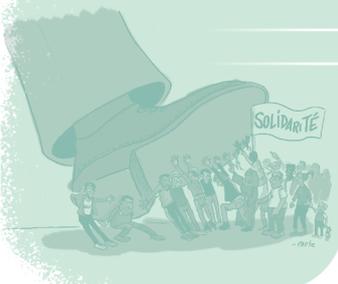
Afin de dégager des ressources pour financer ces investissements dans la transition, nous soutenons les propositions suivantes :

- **Orienter les financements de la Banque centrale européenne (BCE) vers des projets de transition** : au lieu de racheter comme aujourd'hui des actifs publics sur le marché secondaire (aux acteurs financiers), la BCE prêterait directement aux institutions publiques de crédit pour qu'elles puissent financer les projets

d'investissement dans la transition proposés par les États, entreprises publiques, etc. Ces investissements ne seraient plus incorporés dans le périmètre du déficit et de la dette publique, comme le prévoit le pacte budgétaire européen, car il s'agit d'investissements de long terme qui réduisent la « dette environnementale » et qui, dans certains cas, peuvent également participer à la réduction de certaines dépenses publiques;

- **Développer une fiscalité verte socialement juste**, notamment en mettant fin aux subventions et niches fiscales en faveur des énergies fossiles (en supprimant le régime fiscal des voitures de société) et en œuvrant au niveau européen à l'instauration de droits d'accises sur les transports aériens ou le kérosène;
- Réorienter les investissements dommageables à l'environnement (par exemple, la décision d'investir dans l'augmentation de la capacité infrastructurelle des aéroports wallons);
- Instaurer une **taxation sur les transactions financières** pour alimenter les budgets européens et nationaux et mener des initiatives pour lutter contre le changement climatique et en faveur de la transition;
- Prendre en compte les coûts « évités » en matière de chômage et de soins de santé (grâce à l'amélioration de la qualité de l'environnement, etc.).

⁶ Voir notamment le réseau transition.be



4. NOS AUTRES REVENDICATIONS

Dans un environnement constitué de ressources et de frontières naturelles limitées (climat, biodiversité, etc.), l'investissement dans la croissance de certains secteurs doit nécessairement s'accompagner d'une décroissance d'autres secteurs. L'enjeu de la transition n'est pas de produire plus mais de produire moins et mieux ! Il s'agit ainsi de supprimer les productions nuisibles, inutiles ou dangereuses ou encore de **réduire collectivement le temps de travail**. Cette dernière mesure doit notamment permettre de garantir un travail équitablement partagé face à la raréfaction

de celui-ci et à la nécessité de lutter contre le chômage. Il s'agit également de lutter contre l'obsolescence « organisée »⁷ et pour une plus grande durabilité des produits, et de relocaliser une économie de plus en plus circulaire.

Il y a également lieu d'opérer **un désinvestissement massif dans les énergies fossiles**, en commençant par les institutions publiques et du secteur non marchand, puis en encourageant les citoyen.ne.s à placer leur épargne auprès de banques véritablement éthiques.

5. POUR ALLER PLUS LOIN

- ▶ *Étude de prospective «Transition énergétique»*, étude réalisée pour l'IWEPS, rapport final, mars 2015: <https://www.iweeps.be>
- ▶ Hopkins R., *Ils changent le monde*, Seuil, 2014.
- ▶ Mémoire de la CSC Wallonie-Bruxelles pour les élections régionales, fédérales et européennes de juin 2019: <http://www.csc-en-ligne.be>
- ▶ Mémoire de la RWaDé et de la CGEE pour les élections régionales wallonnes et bruxelloises de juin 2019: <http://www.rwade.be>
- ▶ Klein N., *Tout peut changer. Capitalisme et changement climatique*, Actes Sud, 2015.
- ▶ Trade Unions for Energy Democracy, *Reclaim, resist, restructure : Unions and the struggle for Energy Democracy*, 2013: <http://unionsforenergydemocracy.org>
- ▶ Kishimoto S., et Petitjean O., *Reclaiming public services*, juin 2017: www.tni.org
- ▶ Association négaWatt, *Scénario négaWatt 2017-2050, dossier de synthèse*, janvier 2017, <https://negawatt.org/index.php>
- ▶ « Transition énergétique et (dé)croissance économique », *Regards économiques*, n°135, Novembre 2017.
- ▶ *Un million d'emplois pour le climat*, rapport de la Plateforme Emplois-climat, <http://emplois-climat.fr>

⁷ Notion plus large que l'obsolescence « programmée ».

LEXIQUE

Commun

On parle de « bien commun » chaque fois qu'une communauté de personnes est animée par le même désir de prendre en charge une ressource dont elle hérite ou qu'elle crée et qu'elle s'auto-organise de manière démocratique, conviviale et responsable pour en assurer l'accès, l'usage et la pérennité dans l'intérêt général et le souci du bien-vivre ensemble⁸.

Effondrement écologique

Scénario de crise écologique majeure caractérisé par un effondrement brutal des écosystèmes, soit localement, à l'échelle d'une mer fermée, d'un fleuve, d'un lac, etc., soit à l'échelle de la biosphère, c'est-à-dire de la planète tout entière, et dépassant alors éventuellement les capacités de résilience* écologique de la biosphère (à court, moyen ou long terme).

Emploi durable et de qualité

Les emplois durables incluent les emplois verts, qui sont définis par l'OIT comme des emplois « dans tout secteur économique (par exemple, l'agriculture, l'industrie, les services, l'administration) contribuant à la préservation, la restauration et l'amélioration de la qualité de l'environnement »⁹. Cela inclut donc les emplois qui favorisent une utilisation efficiente de l'énergie, des matières premières et de l'eau, qui contribuent à décarboner l'économie, réduire ou éviter toute forme de déchet ou de pollution, protéger ou restaurer les écosystèmes et s'adapter au changement climatique. Il est essentiel que ces emplois durables soient de qualité, c'est-à-dire possèdent des caractéristiques aux niveaux des conditions d'emplois (contrats stables, horaires, etc.), des conditions de travail (sécurité, santé, etc.), du contenu du travail (autonomie, formation, etc.) et des relations sociales y compris les relations collectives entre syndicats et employeurs¹⁰.

Investissement

L'investissement est entendu ici de manière plus large que dans son acception strictement écono-

mique de renouvellement ou d'accroissement du capital ou du stock de biens productifs. Il est envisagé comme une dépense dont la valeur d'usage – l'impact notamment en termes de bien-être et/ou environnemental – est étalé sur plusieurs années après l'année de la dépense.

Remunicipalisation

La (re)municipalisation est le processus consistant à faire passer des services, auparavant privés ou privatisés ou non, sous contrôle ou sous gestion publique au niveau local. Ce terme englobe également les cas où des citoyen.ne.s ou des usager.ère.s reconquièrent des services essentiels, les retirant des mains d'entités commerciales pour les gérer sur une base non lucrative, au bénéfice de leur communauté, dans une optique de service public¹¹.

Résilience

Concept faisant référence à « la capacité d'un système à absorber une perturbation et à se réorganiser en intégrant ce changement, de manière à conserver les mêmes fonctions essentielles, la même structure et les mêmes capacités de réaction ».

Transition écologique et transition juste

La transition écologique est le passage du mode actuel de production et de consommation vers un mode plus écologique, par une transformation en profondeur de notre modèle économique et social. La transition juste concerne l'approche syndicale de la transition écologique. Selon la Confédération européenne des syndicats, elle repose sur cinq piliers : le dialogue social, les emplois verts, les compétences « vertes », le respect des Droits de l'Homme et du travail et enfin une protection sociale forte. Dans sa vision « transformative », la transition (énergétique) juste définit un processus de transformation du système énergétique en faveur d'une démocratie énergétique, allant au-delà des solutions basées sur le marché et la négociation dans le cadre du capitalisme vert¹².

8 Ambrosi A., *Le bien commun est sur toutes les lèvres*: http://wiki.remixthecommons.org/index.php/Le_bien_commun_est_sur_toutes_les_lèvres

9 Définition des emplois verts de l'OIT: <http://www.ilo.org>

10 Huys R., Pollet I., Van Hootegem G., Wauters L., *Construire et façonner la qualité du travail*. Un manuel. Hoger instituut voor de arbeid et Centrale chrétienne des travailleurs du bois et du bâtiment, Louvain/Bruxelles, 1997

11 Kishimoto S. et Petitjean O., *Reclaiming public services*, juin 2017.

12 *Just transition and energy democracy, a civil service trade union perspective*: <http://www.pcs.org.uk>



MOUVEMENT OUVRIER CHRÉTIEN



Le MOUVEMENT OUVRIER CHRÉTIEN rassemble et est le porte-parole de ses organisations constitutives : CSC, Mutualité Chrétienne, Vie Féminine, les Équipes Populaires, les JOC.



Avec le soutien de la  FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES  et le Mouvement Social, SCRL à finalité sociale

